

Mercredi 23 mars 2022 à 10h30 – Nivelles

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée générale des membres qui se tiendra dans les locaux de l'internat autonome de Nivelles, rue Fief de Rognon n°13 à Nivelles.

➤ À 10h30 – Assemblée générale statutaire annuelle

Ordre du jour :

1. Rapport sur le fonctionnement et les activités développées en 2021 [M. GAINAGE].
2. Situation financière de l'Association [M. MATTHYS] :
 - 2.1. Présentation des comptes pour 2021.
 - 2.2. Approbation des comptes.
 - 2.3. Présentation du projet de budget pour 2022.
 - 2.4. Approbation du budget.
 - 2.5. Décharge au Conseil d'administration.
3. Élection d'un administrateur pour l'exercice 2022 – 2026 [M. GAINAGE].
4. Actualisation des statuts : mise en conformité avec la loi du 23 mars 2019 fixant le Code des sociétés et associations – 1^{er} examen [M. DEBOUNY].
5. Présentation de notre prochain voyage : Bourgogne [M. DEBOUNY].
6. Autres activités proposées pour 2022 et 2023.

➤ À 11h30 – Présentation du P.O. « Wallonie–Bruxelles Enseignement » Collaborations envisagées avec l'A.P.R.A.F.S.

Nos invités : **Monsieur Julien NICAISE**, Administrateur général et **Monsieur Philippe LESNE**, Directeur général de la cellule « Stratégie et Innovation » du Pouvoir Organisateur « Wallonie–Bruxelles Enseignement ».

« **Structure et évolution du P.O. et pistes pour une collaboration avec ses retraités** »

Notre association a bien du mal à se faire connaître auprès des nouveaux retraités, ce qui nous a amenés à prendre contact avec les plus hauts responsables de notre réseau, devenu désormais un P.O. autonome.

De ces contacts sont nées des idées de partenariats qui seront présentées par MM. NICAISE et LESNE, ainsi que, pour l'Aprafs, par Monsieur Pierre ERCOLINI.

➤ **Déjeuner** :

À l'issue de l'A.G., un déjeuner préparé par le personnel de l'établissement sera servi vers 13h30 aux personnes inscrites dans la forme et le délai précisés ci-après.

Écot : l'écot pour la participation au repas est fixé à **25 €**, apéritif et boissons compris.

Inscription obligatoire pour le **mercredi 16 mars** au plus tard, par paiement du montant voulu sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S., rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles en mentionnant en communication le(s) nom(s) du(des) membre(s) et invité(s).

Désistements : à signaler au plus vite à notre trésorier, M. MATTHYS (0476/69 87 95 ou jeanclaudematthys@skynet.be). **Attention** : eu égard à nos engagements, les désistements tardifs ne pourront malheureusement pas donner lieu à remboursement.

Le Conseil d'administration